

**DEPARTEMENT DU JURA**

*Arrondissement de Dole  
Canton de Dole Sud- Ouest*

Damparis, le 24 octobre 2007

**Ville de Damparis**

Tél. :03.84.79.74.74  
Fax : 03.84.7149.63  
E-mail : mairie@ville-damparis.fr

# **INFORMATION A LA POPULATION**

## **CIMETIERE COMMUNAL DE L'EGLISE - PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON - PRECISIONS -**

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon à l'ancien cimetière (Eglise) a été engagée par la commune en octobre 2005.

Les personnes propriétaires de concessions notées « en état d'abandon » et qui ne se sont pas encore manifestées au secrétariat de mairie, doivent faire connaître leur décision de maintien ou de restitution de ces concessions avant novembre 2008. Après cette date, sans manifestation de leur part, la commune fera enlever les monuments et emblèmes funéraires et pourra procéder à l'exhumation des restes des personnes inhumées.

*Pour plus de renseignements, le secrétariat de mairie est à votre disposition au 03.84.79.74.74*

Le Maire,  
Michel GINIES.